

# Centre aquatique de Mascouche : une installation à la fine pointe de la technologie

Par Louis-Antoine Lemire

Attendu depuis longtemps par la population, le Complexe aquatique de la Ville de Mascouche sera accessible à la fin de l'été 2019. C'est l'entreprise Construction L. Grenier qui a remporté l'appel d'offres public et qui sera responsable de la construction du bâtiment d'une valeur de 13 millions de dollars.

Ce grand projet de construction provient de la volonté de la famille Perreault (Meubles JC Perreault) de redonner à la société. En effet, elle entend collaborer à divers projets reliés aux sports et au divertissement, afin que les familles et les jeunes enfants aient accès à des infrastructures de loisirs. La famille

Perrault a déjà concrétisé le projet du Complexe multifonctionnel de Saint-Roch-de-l'Achigan, dans Lanaudière.

Les initiateurs du projet ont donc rencontré le maire de la Ville de Mascouche, M. Guillaume Tremblay, afin d'échanger sur la possibilité de réaliser le projet du complexe aquatique. L'objectif n'étant pas de générer des profits, il a été proposé que l'infrastructure soit gérée par un organisme à but non lucratif (OBNL) afin d'en assurer la rentabilité. Pour ce faire, l'avocat au dossier, M. Paul Brunet, a expliqué que plusieurs ententes seraient signées avec des commissions scolaires et d'autres groupes, afin d'aller chercher

des revenus. Le maire de Mascouche était en accord avec la façon de procéder et un contrat a été signé entre les deux parties. Ce dernier stipulait que le Centre aquatique de Mascouche inc. (CAMI) aurait le mandat de réaliser et d'opérer le complexe aquatique pour la Ville sur une période de 25 ans.

## Appel d'offres public

Le gestionnaire de CAMI, M. Benoît Ricard, quelques membres de son équipe ainsi que les initiateurs du projet ont visité une dizaine de complexes aquatiques, afin d'identifier le type de produit et d'infrastructures désirées.



Bassin récréatif

Ceci leur a permis d'être en mesure de formuler précisément leurs demandes aux entrepreneurs retenus pour effectuer des soumissions. M. Brunet a précisé que, lorsqu'un OBNL signe un contrat avec une ville, celui-ci doit procéder à un appel d'offres public. « Les entrepreneurs devaient présenter une soumission avoisinant une somme de 12 millions de dollars. Ceux qui présentaient une proposition plus onéreuse perdaient 2 à 3 points en fonction du pourcentage supplémentaire de leur proposition par rapport au plus bas soumissionnaire. Par conséquent, l'entreprise qui était la moins dispendieuse obtenait le plus de points », a expliqué l'avocat au dossier.

Une fois cette étape passée, un comité de sélection a évalué la qualité du produit proposé par les entrepreneurs. Des éléments comme l'infrastructure, l'architecture et la conception ont été scrutés à la loupe. Finalement, cinq compagnies ont soumissionné et trois d'entre elles étaient conformes. « Dans un projet conception-construction, l'entrepreneur doit détailler l'ensemble de son plan de match. C'est vraiment stressant pour les soumissionnaires, car ils doivent respecter un prix et proposer un produit de qualité. En procédant ainsi, des sommes importantes ont été économisées. On parle de trois à quatre millions de dollars », a précisé M. Brunet.

## Début des travaux

Le coup d'envoi de la construction du Complexe aquatique de Mascouche a été donné le 16 mai 2018. Selon Benoît Ricard, le projet ne présentait aucun défi particulier si ce n'est que l'échéancier qui était établi à 14 mois. Cependant, M. Ricard avait rapporté au Journal Constructo que la portance du sol n'était pas tellement bonne et que des empattements plus gros ont dû être faits. Notons que le CAMI a reçu un coup de pouce de plusieurs compagnies œuvrant dans divers champs d'expertise, tels que l'électricité et la mécanique ainsi que dans les procédés de filtration et d'installations aquatiques.

L'attente ne sera pas vaine pour les citoyens, car le complexe aquatique sera muni d'équipements performants. Il y aura, entre autres, un bassin de 25 mètres et huit couloirs, construits selon les normes de la Fédération internationale de natation, ainsi qu'un bassin récréatif de 18 mètres avec une rivière « endless » (sans fin). Le bassin secondaire sera de dimensions plus modestes. Il fera 20 mètres de long et offrira cinq couloirs de nage. Il sera complété d'une rivière, d'une plage et de jeux d'eau. À la mezzanine, des estrades pouvant accueillir 150 personnes seront aménagées, ainsi qu'une salle multifonctionnelle, un bistro santé, un centre de médecine sportive et des bureaux administratifs.

## Équipement de qualité

Les bassins sont faits d'acier inoxydable recouvert d'une couche de PVC laminée à très haute température. Ils sont dotés d'une technologie avant-gardiste, tant en matière de matériaux que de circulation et de filtration de l'eau. Ainsi, le système de circulation permet de récupérer l'eau du bassin et de l'envoyer au système de filtration, la traiter et la réintégrer au bassin. Cette technologie sera visible de l'intérieur grâce à la salle des machines qui sera vitrée. Cela permettra de donner un style industriel au décor et les utilisateurs seront témoins du fonctionnement. Cette façon de procéder facilitera aussi le travail des employés, en plus de prolonger la durée de vie des équipements. De plus, une concentration plus faible de chlore, comparativement à ce que l'on voit dans la majorité des piscines publiques, assurera un rejet d'eau moins contaminée au traitement des eaux, en plus d'assurer une plus faible perceptibilité de l'odeur dans l'air ambiant.

En entrevue avec le Journal Constructo, le gestionnaire de CAMI a mentionné que le style de piscines modulaires européennes a été choisi pour diverses raisons, dont leur rapidité de construction. Ce dernier a expliqué qu'il faut uniquement assembler les panneaux et les boulonner. Il a également ajouté que leur entretien est très facile et que leur durée de vie est quasi illimitée. « Le PVC, qui assure une étanchéité parfaite aux bassins, est très résistant au chlore. Aussi, comme il n'y a aucune



Vue des gradins



Bassin compétitif



Hall d'entrée

soudure, les risques de corrosion se trouvent éliminés ».

### Normes écoénergétiques

Outre les installations à la fine de pointe de la technologie qui se retrouveront à l'intérieur du bâtiment, il est intéressant de savoir que le bâtiment sera construit selon les normes écoénergétiques les plus élevées. Le complexe aura une structure d'acier et sa fondation de béton sera alignée

sur le système LEED, sans toutefois en briguer la certification. Il sera coiffé d'une toiture blanche pour réduire l'effet d'îlot de chaleur, a noté M. Ricard. « Il y aura aussi de la récupération de chaleur avec le système de ventilation. Le chauffage sera électrique avec les unités au toit et au gaz, et la fenestration sera très généreuse sauf sur les façades sud et ouest afin d'éviter que les sauveteurs ne soient éblouis par les reflets sur l'eau ».

Le bâtiment de 45 000 pieds carrés portera la signature de l'architecte Héroïse Thibodeau. Un design contemporain composé en deux étages sera préconisé.

Enfin, en plus de permettre la création d'une quarantaine d'emplois, un achalandage annuel d'environ 210 000 visiteurs est prévu par ce projet. Le complexe aquatique de Mascouche sera situé à l'angle des chemins Sainte-Marie et des Anglais, sur le plateau du Domaine seigneurial.